Réf. Farde e-Assemblées : 2287639

N° OJ : 138

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2019

Objet : Asbl SOBRU.- Subside : 32.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la Nouvelle Loi communale,

Vu la Loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 22 mai 1989 y relative;

Vu la création par la Ville de Bruxelles de l'ASBL SOBRU en date du 4 décembre 2014;

Considérant que depuis 2009, la Ville de Bruxelles organise une fête de Saint Nicolas pour les enfants âgés de moins de 11 ans de ses membres du personnel, gérée par le Département RH;

Considérant que cette fête aura lieu le samedi 7 décembre 2019;

Considérant que l'ASBL SOBRU est en charge d'organiser la fête de Saint Nicolas;

Considérant que l'ASBL SOBRU sollicite un subside de 32.000,00EUR pour l'organisation de cette fête;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

Arrêté :

Article unique :

Autoriser l'octroi d'un subside de 32.000,00EUR à l'ASBL SOBRU pour l'organisation de la fête de Saint Nicolas pour les enfants des membres du personnel, gérée par le Département RH (Article 13102/332-02 du budget ordinaire 2019).

Annexes :